

Département de publication : 67

Fournitures

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Port autonome de Strasbourg
Correspondant : DAF-PAM
25, rue de la Nuée Bleue – CS80407
67002 Strasbourg Cedex
Tél : +33 (0)3 88 21 74 74 - Fax : +33 (0)3 88 23 56 57
Courriel : pam@strasbourg.port.fr
Adresse internet : <http://www.strasbourg.port.fr>
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://pas.marcoweb.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Autre : Port autonome.

Objet du marché :

MISE EN CONFORMITE DE LA SIGNALISATION AVANCEE DU PN19 A MARCKOLSHEIM SELON L'ARRETE 01/07/17

Mots descripteurs : Signalisation. Voies ferrées.

Lieu d'exécution : Marckolsheim

Caractéristiques principales :

Les prestations comprennent principalement

- Renforcement de la signalisation avancée du PN19 à Marckolsheim
- Réalisation de l'étude d'exécution du renforcement de la signalisation
- Fourniture et pose des nouveaux équipements
- Essais et mise en service.

Marché unique ordinaire

Des variantes seront-elles prises en compte : Non.

Prestations divisées en lots : Non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 10 semaines

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Caractéristiques des prix : Prix forfaitaires et prix unitaires.
- Modalités de variation des prix : Ferme.
- Modalité de règlement des comptes : via un système de gestion informatique des marchés.
- Le délai global de paiement est de 30 jours.
- Modalités de financements : en totalité sur les fonds propres de l'établissement

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Autres renseignements demandés :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire vérifiables (coordonnées exactes - nom et n° de téléphone) ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ;
- DC1 et DC2.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif

Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Type de procédure : Procédure adaptée OUVERTE

Date limite de réception des offres : **Lundi 5 Août 2019 à 12h00**

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

19_23DVD_PPI_URFP

Renseignements complémentaires :

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (, soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). Les formulaires sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.

Dossier de consultation gratuit.

Dématérialisation des procédures : Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

02/07/2019

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Adresse internet: <http://pas.marcoweb.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Adresse internet : <http://pas.marcoweb.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Adresse internet : <http://pas.marcoweb.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet : <http://pas.marcoweb.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix - 67000 Strasbourg

Téléphone : +33 (0)3 88 21 23 23 - Fax : +33 (0)3 88 36 44 66

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix - 67000 Strasbourg

Téléphone : +33 (0)3 88 21 23 23 - Fax : +33 (0)3 88 36 44 66

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Introduction de recours :

Précisions concernant les voies et délais de recours dont dispose le candidat :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat ;
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévu à l'article R.551-7 du CJA ;
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme ;
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.